

AVIS PUBLIC

Édition du 17 novembre 2018

À TOUT INTÉRESSÉ

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE Conformément au règlement numéro 0667-2016

Prenez avis que le 3 décembre 2018, à compter de 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, située au 87, rue Principale à Granby, se tiendra une séance du conseil municipal de la Ville de Granby, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement aux demandes de dérogation mineure suivantes :

1.	<i>Nom des propriétaires :</i>	Mario Larochelle et Thérèse Laporte
(2018-80302)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 399 953 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	32, rue Choinière
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser un porte-à-faux jusqu'à 7,15 mètres de la ligne avant du terrain considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la marge avant est établie à 7,5 mètres. Le tout en référence au plan de localisation préparé par M. Denis Juair, arpenteur-géomètre, sous le numéro 9 900 de ses minutes et sous le numéro de dossier 8 095 en date du 17 octobre 2018.

2.	<i>Nom des propriétaires :</i>	Dany Poulin et Jason Béliveau
(2018-80324)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 139 973 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	371 à 373, rue Saint-Charles Sud
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser un futur terrain (lot numéro 5 763 036 CQ) d'une superficie de 525 mètres carrés et d'une profondeur de 30,57 mètres considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0664-2016 de lotissement, la superficie est établie à 595 mètres carrés et la profondeur à 32 mètres pour un terrain destiné à une habitation bifamiliale isolée desservie par les réseaux d'égout et d'aqueduc. Le tout en référence au plan cadastral parcellaire préparé par Mme Émilie Martin-Ouellet, arpenteuse-géomètre, sous le numéro 2629 de ses minutes et sous le numéro de dossier 1079936 en date du 18 septembre 2018.

3.	<i>Nom des propriétaires :</i>	Dany Poulin et Jason Béliveau
(2018-80325)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 139 973 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	371 à 373, rue Saint-Charles Sud
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser un garage isolé d'une superficie de 71,40 mètres sur le futur terrain (lot numéro 5 763 035 CQ) considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à 55 mètres carrés pour un terrain d'une superficie inférieure à 740 mètres carrés. Le tout en référence au plan projet de lotissement et plan projet d'implantation préparé par M. Maxime Gonneville, arpenteur-géomètre, sous le numéro 159 de ses minutes et sous le numéro de dossier 8 652 en date du 11 mai 2015.

4.	<i>Nom des propriétaires :</i>	Dany Poulin et Jason Béliveau
(2018-80326)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 139 973 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	371 à 373, rue Saint-Charles Sud
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser un futur terrain (lot numéro 5 763 035 CQ) d'une largeur projetée de 16,76 mètres considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0664-2016 de lotissement, la norme est établie à 21 mètres pour un terrain de coin destiné à une habitation bifamiliale isolée desservie par les réseaux d'égout et d'aqueduc.

		Le tout en référence au plan cadastral parcellaire préparé par Mme Émilie Martin-Ouellet, arpenteuse-géomètre, sous le numéro 2629 de ses minutes et sous le numéro de dossier 1079936 en date du 18 septembre 2018.
--	--	--

Donné à Granby, ce 17 novembre 2018.

La greffière adjointe,

M^e Julie Bertrand